

Avis aux nouveaux Etudiants de Bachelor en Technologie

2026-2027

L'administration de l'Ecole Supérieure de Technologie informe l'ensemble des nouveaux étudiants inscrits en **Bachelor en Technologie ayant un Bac+2 avant 2026** que la présentation d'une **attestation de non-fonctionnaire**, dûment signée par les autorités compétentes, est **rigoureusement obligatoire**. La déclaration sur l'honneur **ne sera en aucun cas acceptée** en remplacement de l'attestation de non-fonctionnaire

NB : la Date limite de dépôt : Vendredi 9 octobre 2026.

L'administration